NOTAIRES

Secret professionnel, devoir de conseil et impartialité

Conseiller toutes les parties d'un acte sans rompre l'impartialité, tout en préservant le secret, constitue l'exercice quotidien le plus délicat du notaire. La journée traite de cette articulation et de sa traçabilité.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 h · 1 jour	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires titulaires, associés et salariés, clercs

PRÉREQUIS
Pratique de la rédaction d'actes. dossiers, aux types d'actes et aux situations rencontrées par les participants.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Délimiter le périmètre du secret professionnel et ses exceptions.
- Mesurer l'étendue du devoir de conseil envers chaque partie.
- Concilier conseil et impartialité dans un acte à intérêts divergents.
- Formuler des mises en garde et des refus d'instrumenter.
- Organiser la preuve du conseil délivré.

03 Programme détaillé

M1 Le secret professionnel · 2 h 00

- Ce qui peut être dit, et à qui.
- Étendue du secret, personnes tenues et supports concernés.
- Demandes des tiers, des autorités et des autres professionnels.
- Cas de levée et situations de communication autorisée. Atelier — Répondre à cinq demandes d'information reçues par l'office.

M2 Devoir de conseil · 2 h 30

- Le cœur des mises en cause.
- Étendue du conseil : efficacité de l'acte, risques, fiscalité, alternatives.
- Adaptation au niveau de compréhension des parties.
- Vérifications incombant au notaire avant instrumentation. Atelier — Identifier les conseils dus dans trois dossiers.

M3 Impartialité et traçabilité · 2 h 30

- Conseiller tout le monde sans favoriser personne.
- Intérêts divergents et conseil équilibré des parties.
- Mises en garde, réserves et refus d'instrumenter.
- Formalisation du conseil dans l'acte et dans le dossier. Atelier — Rédiger les mentions de conseil et de mise en garde d'un acte sensible.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-office ou en session inter-offices.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins liés au handicap étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr